

# Préservation des paysages et lutte contre la « mal bouffe »

Une convergence servie par l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

**La qualité de notre cadre de vie est intimement dépendante de celle des paysages qui nous environnent. Ceux-ci sont un héritage qui nous est confié. Leurs qualités et leurs diversités sont le fruit d'un subtil équilibre entre les activités humaines et les forces naturelles.**

Le passé rural de notre commune transparaît encore à travers de nombreuses friches pré-forestières et quelques champs encore cultivés.

Ces friches forestières, issues de l'abandon des terres agricoles, dérivent inéluctablement vers la forêt. L'abandon de ces terres contribue à la fermeture et à la banalisation de nos paysages. Cette reconquête forestière s'accompagne d'une réduction des types de milieux et donc de la biodiversité.

Consciente de ses responsabilités en la matière, notre commune a mis en place un projet de reconquête des terres agricoles. Il s'agit d'acquérir ces terres abandonnées, de les confier à un chantier d'insertion afin qu'elles puissent être de nouveau cultivables.

Dans le même temps, de nombreux Verriérois affirment leur choix d'une alimentation saine et de qualité. Pour aller plus loin, certains Verriérois ont exprimé leur volonté de ne plus être des consommateurs de produits de qualité seulement mais souhaitent s'impliquer dans la filière de production et créer du lien social.

C'est là que les associations de maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) trouvent leur expression : un groupe de personnes décide de passer un contrat avec un agriculteur.

Sa production est pré-financée, en contrepartie de quoi il s'engage à fournir des produits répondant à un certain nombre de critères de qualité.

Grâce au soutien de l'AMAP du plateau de Saclay « Les jardins de Cérés », il sera ainsi possible de développer une nouvelle structure à Verrières. Dans ce cadre, un agriculteur est déjà prêt à s'installer sur nos terres. Des terres disponibles en attente d'un agriculteur, un agriculteur disponible en attente de terres ! La convergence était évidente et notre commune a décidé de saisir cette opportunité. C'est ainsi que 20 000 m<sup>2</sup> de terres qui s'étendent sur le secteur des Rinsols et de la Vallée à la Dame seront confiés par notre commune à cet agriculteur. Celui-ci fédérera autour de lui une nouvelle AMAP qui permettra de répondre aux souhaits de nombreux Verriérois. Afin de soutenir cette installation la commune apportera son aide à l'agriculteur (plantation de haies, réalisation de clôtures, aménagement d'abri pour le matériel, recherche d'eau, etc.). A plus long terme, afin de pérenniser cette installation, il est envisagé la construction d'un corps de ferme.

Ce projet, alliant reconquête des terres agricoles par un chantier d'insertion à l'installation d'une association pour le maintien d'une



agriculture paysanne et la création d'une nouvelle activité agricole, s'intègre bien dans le cadre d'une démarche de développement durable qui, à Verrières-le-Buisson, se décline dans les faits bien avant les mots.

Dans le prochain Mensuel, nous vous proposerons de rencontrer le nouvel agriculteur qui nous fera part de sa manière d'aborder l'agriculture en milieu urbain et des modes de cultures qu'il compte mettre en œuvre.

Les AMAP sont une révolution en marche. Paisiblement mais efficacement, elles amènent la vraie reconquête des espaces trop urbanisés et gaspillés et sont un signal d'espoir pour le sauvetage du Plateau de Saclay menacé par le béton.

**Jardins de Cérés**

**10 avenue du Moulin de la Planche  
91120 Palaiseau**

**<http://jardins.ceres91.net>**

**[contact@ceres91.net](mailto:contact@ceres91.net)**

**Tél. 01 60 10 24 17. ■**